

10. Annexe B : Liste des ressources

Les ressources suivantes sont fournies dans l'annexe ci-jointe, élaborée dans le cadre de ce projet. Ces documents contiennent des ressources qui offrent un apprentissage plus approfondi de la neuroinclusivité et de son application dans l'élaboration de normes. Chaque document porte le même titre, mais contient un objectif unique, comme indiqué ci-dessous :

1. Pour commencer – Comprendre la neuro-inclusion

Ce document fournit un aperçu fondamental de la neuroinclusion, expliquant les concepts de base et pourquoi elle est importante pour l'élaboration de normes.

2. Termes principaux à apprendre

Ce document comprend un glossaire de 12 termes importants pour comprendre la neuroinclusion, la neurodiversité et la neurodivergence dans l'élaboration des normes.

3. Entretien avec une personne responsable de l'élaboration de normes

Une entrevue textuelle avec Randi, une conceptrice de normes, offrant un aperçu de l'application pratique des principes neuroinclusifs dans l'élaboration des normes.

4. Entretien avec une personne responsable de l'élaboration de normes

Une conversation avec Tracy, une autre conceptrice de normes expérimentée, offrant des perspectives supplémentaires sur le sujet de la neuroinclusion dans l'élaboration des normes.

5. Revoir nos pratiques

Ce document décrit cinq pratiques clés pour promouvoir la neuroinclusion que l'équipe de recherche recommande à toute personne impliquée dans le processus d'élaboration des normes.

6. Créer des normes plus inclusives et accessibles

Un ensemble de lignes directrices et de recommandations détaillées sur la façon d'élaborer des normes inclusives et accessibles, en particulier pour les personnes neurodiverses.

Les ressources sont également disponibles sur la page Web de l'Institut de l'accessibilité, ainsi que des ressources supplémentaires que l'équipe de recherche a examinées. Pour plus d'informations, consultez notre page Projets et initiatives: [Projets et initiatives - Institut sur l'accessibilité \(carleton.ca\)](https://carleton.ca/accessible/projects-initiatives/)



Adopter un point de vue neuro-inclusif dans l'élaboration de normes

Pour commencer – Comprendre la neuro-inclusion

Les Canadiens et Canadiennes neurodivergents sont confrontés à un large éventail d'obstacles sur le plan de l'éducation et de l'emploi, ainsi que dans leur quotidien.

Pourtant, puisque les handicaps et les identités neurodivergents sont en grande partie invisibles, ces obstacles peuvent être négligés lors du processus d'élaboration de normes.

Ce document introduit notre projet sur l'intégration d'une perspective neurodivergente lors de l'élaboration de normes. À l'aide de listes récapitulatives, de fiches d'information et de liens vers des ressources externes, ce matériel est conçu pour vous aider à prendre en compte la neuro-inclusion lors de l'élaboration de normes.

QU'EST-CE QUE LA NEURODIVERGENCE?

La neurodiversité, la neurodivergence, la neuro-inclusion et le neurotypique sont souvent compris de différentes manières. Selon les recherches universitaires, les avis professionnels ou les expériences vécues, les organisations, les spécialistes et les individus les définissent différemment. Ainsi, tous ces termes peuvent revêtir des significations différentes selon les personnes. Ils peuvent même vouloir dire quelque chose de complètement différent pour vous. Nous saluons et encourageons cette diversité dans leur définition. Toutefois, pour vous aider à prendre en compte la neuro-inclusion lors de l'élaboration de normes, découvrez comment nous comprenons ces termes et comment d'autres les décrivent :



Neurodivergence

Un terme qui inclut habituellement, mais sans s'y limiter, des troubles comme l'autisme, le TDAH, la dyslexie et d'autres troubles du neurodéveloppement.

Institut de l'accessibilité de l'Université de Carleton

La neurodivergence, parfois abrégée en ND, désigne un esprit dont le fonctionnement diverge de manière significative des normes sociales dominantes dites "normales".

Walker, N. (2012) Throw away the master's tools: Liberating ourselves from the pathology paradigm. In Loud Hands: Autistic people, Speaking (pp. 225–237). Autistic Self Advocacy Network.

La neurodiversité est un concept qui reconnaît et célèbre la diversité des différences neurologiques dans l'ensemble de l'humanité.

Dark, J. (2024) Eight principles of neuro-inclusion; an autistic perspective on innovating inclusive research methods. Frontiers in Psychology Vol. 15.

Neurodiversité

Ce terme décrit l'idée que tous les individus vivent et interagissent avec le monde qui les entoure de manières différentes. Il n'y a pas une seule « bonne » façon de penser, d'apprendre et de se comporter, et ces différences ne sont pas considérées comme des lacunes.



Ouimet, M. (2022) Qu'est-ce que la neurodiversité? LaPresse+.



Neuro-inclusion

La neuro-inclusion implique la création d'environnements et de processus qui tiennent compte de la neurodiversité.

Institut de l'accessibilité de l'Université de Carleton

La neuro-inclusion est un terme qui fait référence à la création d'environnements, de pratiques et de processus qui tiennent compte des exigences de traitement cognitif de tous les individus. C'est également l'acte d'écouter et de valoriser les points de vue et le soutien nécessaire pour chaque individu dont le raisonnement et le comportement divergent de manière significative de leur expression usuelle.

Dark, J. (2024) Eight principles of neuro-inclusion; an autistic perspective on innovating inclusive research methods. Frontiers in Psychology Vol. 15.

Neurotypique, souvent abrégé en NT, signifie que le fonctionnement neurocognitif se situe dans les normes sociales dominantes dites "normales".

Walker, N. (2012) Throw away the master's tools: Liberating ourselves from the pathology paradigm. In Loud Hands: Autistic people, Speaking (pp. 225-237). Autistic Self Advocacy Network.

Neurotypique

Ce terme fait référence à un modèle neurocognitif qui est typique à la majorité des individus.



Institut de l'accessibilité de l'Université de Carleton

POURQUOI LA NEURO-INCLUSION DEVRAIT-ELLE ÊTRE IMPORTANTE POUR VOUS?

Notre société est en grande partie fondée sur des hypothèses neurotypiques qui négligent environ 20 % de la population. Les préjugés qui entourent la neurodivergence ne relèvent pas toujours de mauvaises intentions, mais plutôt d'un manque de sensibilisation, de connaissances et de formation. S'informer sur la neuro-inclusion est le premier pas à faire pour permettre à toutes et à tous de bénéficier d'une plus grande égalité des chances et d'une meilleure participation à la vie en société.

En intégrant des questions d'ordre neuro-inclusif dans votre processus d'élaboration de normes, vous tenez compte non seulement des besoins des individus neurodivergents, mais aussi de ceux de tout un chacun. Vous donnez également la possibilité au plus grand nombre de personnes possible d'apporter leur voix, leurs idées, leur travail et leur valeur à notre société. Vous établissez les lignes directrices qui garantiront que les espaces publics, les espaces de travail, les écoles et les environnements numériques sont accessibles, flexibles et faciles à naviguer pour toutes et tous. Autrement dit, vous occupez une position unique pour contribuer à éliminer les obstacles qui empêchent la pleine et égale participation de nombreuses personnes à la vie en société.



Environ 1 personne sur 5 que vous rencontrez est neurodivergente



Adopter un point de vue neuro-inclusif dans l'élaboration de normes

Termes principaux à apprendre

OBJECTIF

Ce document accompagne notre fiche d'information intitulée Pour commencer – Comprendre la neuro-inclusion. Vous retrouverez ci-dessous 12 termes importants relatifs à la neuro-inclusion, la neurodiversité et la neurodivergence avec lesquels nous vous encourageons à vous familiariser. Cette liste non exhaustive est accompagnée de ressources que nous vous proposons pour découvrir des listes plus détaillées de termes liés à l'accessibilité et à l'inclusion. Nous vous invitons à les consulter pour prendre connaissance d'autres expressions et définitions pertinentes.

TERMES PRINCIPAUX



Accessibilité

S'assurer que l'environnement, les produits et les services sont accessibles à toutes et à tous, quel que soit leur handicap. Cette démarche consiste à éliminer les obstacles et à assurer la flexibilité nécessaire à la pleine participation à la société des personnes qui présentent divers handicaps, notamment cognitifs, développementaux, intellectuels, médicaux, mentaux, physiques et sensoriels. Pour cela, il faut éliminer les obstacles physiques et comportementaux dans le but de promouvoir l'inclusion et l'égalité d'accès.

Réseau canadien d'accessibilité (RCA) – Institut de l'accessibilité de l'Université de Carleton



Accommodements

L'utilisation d'outils, la modification ou l'ajustement de l'environnement, des pratiques ou des procédures, afin de retirer les obstacles qui ont été identifiés et de faciliter la pleine participation des personnes en situation de handicap.

Institut de l'accessibilité de l'Université de Carleton



Sensibilisation

Connaissance de l'existence de quelque chose, ou compréhension d'une situation ou d'un sujet qui se base sur des informations ou sur l'expérience.

Gouvernement du Canada



Obstacles

Tout ce qui empêche la pleine et égale participation des personnes en situation de handicap à la société. La circonstance ou la barrière qui maintient les individus éloignés les uns des autres. Pour les personnes en situation de handicap, les obstacles rencontrés peuvent être liés aux comportements, à la communication, aux capacités physiques, aux politiques, aux structures, à la société et aux transports.

Gouvernement du Canada; Accessibility Services Canada



Handicap

Le handicap fait partie intégrante de la vie humaine. À un moment ou à un autre de sa vie, presque tout le monde sera touché par un handicap, de manière temporaire ou permanente. Le handicap est le produit de l'interaction entre des individus qui ont un problème de santé, comme une condition motrice cérébrale, un syndrome de Down ou une dépression, avec des facteurs personnels et environnementaux tels que les comportements négatifs, l'inaccessibilité des moyens de transport et des bâtiments publics, et le soutien limité.

[Organisation mondiale de la Santé](#)



Inclusion

Processus visant à améliorer les conditions de participation à la société, en particulier pour les personnes désavantagées, en amplifiant leur voix, en leur offrant davantage de possibilités, en leur permettant d'accéder aux ressources et en leur garantissant le respect de leurs droits.

[Gouvernement du Canada](#)



Conception inclusive

Une conception qui tient compte de toute la diversité humaine sur le plan de la capacité, de la langue, de la culture, du genre, de l'âge et de toutes autres formes de différence.

[Université de l'École d'art et de design de l'Ontario \(Centre de Recherche pour une Conception Inclusive\)](#)



Intersectionnalité

Méthodologie permettant de comprendre comment de multiples formes d'inégalité ou de préjudice s'additionnent parfois pour créer des obstacles qui ne sont pas toujours compris dans le cadre des schémas de pensée conventionnels. Parmi les exemples, citons l'interaction entre la race, le genre, la classe sociale et la sexualité, qui crée des expériences uniques de privilège et d'oppression.

[Kimberle Crenshaw \(Droit et société, 2021/2, n° 108, texte traduit de l'anglais par Sophie Beaulieu\); L'Encyclopédie canadienne](#)



Handicaps invisibles (ou non apparents)

Un handicap dont vous ne pouvez probablement pas vous rendre compte en regardant la personne ou en communiquant avec elle. Ces handicaps ne sont pas visibles ou du moins ils ne le sont pas dans un premier temps. Les douleurs chroniques et le diabète en sont des exemples, tout comme les troubles mentaux tels que les troubles de dépression, d'anxiété et de bipolarité. Les troubles de l'apprentissage, le TDAH et l'autisme sont également considérés comme des handicaps invisibles.

[Université de Québec en Outaouais](#)



Environnements adaptés

Un environnement conçu pour éviter toute surcharge sensorielle et pour favoriser le bien-être de toutes et tous. Ces sens sont la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, l'équilibre et la conscience de son corps.

[AIDE Canada](#)



Préjugés

Ensemble de croyances négatives et souvent injustes qu'une société ou un groupe de personnes entretient à l'égard de quelque chose.

[Le Robert Dico en ligne](#)



Conception universelle

Conception accessible à toutes et à tous, dans toute la mesure du possible, sans nécessiter la moindre adaptation ou conception spéciale.

[Société canadienne d'hypothèques et de logement \(SCHL\)](#)

This project has been made possible by
Ce projet a été rendu possible grâce à



Accessibility Standards
Canada

Normes d'accessibilité
Canada

 Carleton University | Accessibility Institute



Adopter un point de vue neuroinclusif dans l'élaboration de normes

Entretien avec une personne responsable de l'élaboration de normes



Faites la connaissance de Randi MacAlpine

Randi est récemment diplômée du programme de maîtrise en architecture de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle est également consultante en matière d'accessibilité pour la Fondation Rick Hansen.

Son travail dans le domaine de l'élaboration de normes permet à Randi de combiner la psychologie à sa passion pour l'architecture. Son projet de maîtrise consistait à rédiger un manuel de conception destiné à aider les architectes et les spécialistes de la conception à :

- Créer des espaces qui répondent aux besoins sensoriels uniques des personnes vivant avec diverses manifestations de la neurodivergence.
- Comprendre les répercussions que les principes de la perception sensorielle peuvent avoir sur la cognition et le comportement des personnes qui occupent un bâtiment.

Lisez ce que Randi a à dire sur la prise en compte de la neuroinclusion dans le processus d'élaboration de normes.

QUESTIONS ET RÉPONSES

1

Que signifient la neurodiversité, la neurodivergence et la neuroinclusivité en matière d'élaboration de normes?

La neurodiversité consiste à reconnaître et à comprendre que chaque cerveau humain fonctionne différemment. Une personne peut être extrêmement créative ou excessivement concentrée, exceller dans la résolution de problèmes ou avoir une façon unique de concevoir le monde. Il s'agit de comprendre que ces différences ainsi que la manière de fonctionnement de notre cerveau font partie intégrante de ce qui nous constitue et nous rend uniques. La neurodivergence, quant à elle, signifie que tous les cerveaux humains ne correspondent pas nécessairement au même moule neurotypique. Par exemple, le cerveau d'une personne peut fonctionner d'une manière qui fait qu'elle est considérée comme une personne présentant un TDAH, un trouble du spectre autistique ou une dyslexie.

Pour ce qui est de la neuroinclusivité, elle consiste essentiellement à s'assurer que toute personne est bien accueillie et soutenue, quel que soit le fonctionnement de son cerveau, et ce, en créant des espaces et des systèmes adaptés à chaque personne, qu'elle soit neurotypique ou neurodivergente. En tant que spécialistes de l'élaboration de normes, nous devons veiller à ce que les règles et les lignes directrices prennent en compte le fonctionnement du cerveau de chaque personne afin de garantir l'équité et l'accessibilité pour tout le monde.

2

Ma deuxième question du jour est la suivante : quel rôle jouent les organismes de normalisation dans nos efforts pour mettre en place des produits, des services et des espaces plus neuroinclusifs?

Les spécialistes de l'élaboration de normes jouent un rôle clé dans la mise en place de produits, de services et d'espaces neuroinclusifs en promouvant l'équité et l'inclusion. Et cela commence par la compréhension de tous les besoins – ce dont les personnes neurotypiques et neurodivergentes ont besoin. Tout d'abord, en intégrant la diversité, nous devons nous assurer que les normes que nous élaborons intègrent la façon dont une grande variété de cerveaux peuvent fonctionner et traiter les informations, qu'il s'agisse de la manière de penser, de concevoir ou d'entendre. Tout le monde doit se sentir inclus.

La promotion de l'accessibilité facilite l'utilisation des produits, des services et des espaces pour tout le monde. Il s'agit notamment de procéder à des tests, de recevoir de la rétroaction pour une amélioration en continu et de proposer diverses options aux personnes qui pourraient traiter de l'information, s'impliquer ou agir de manière différente.

3

Pourquoi est-il important de privilégier la neuroinclusivité lors de l'élaboration des normes, et quels sont les avantages d'une telle démarche?

Il est important de privilégier la neuroinclusivité lors de l'élaboration des normes, car, avant tout, nous devons nous assurer que tout le monde est inclus et pris en compte. Personne ne doit être exclu et, ce faisant, tout le monde en profitera. En simplifiant le processus d'utilisation pour tout le monde, nous éliminons le sentiment d'hésitation à l'engagement chez les personnes neurodivergentes.

En outre, en tenant compte des cerveaux de toutes les personnes ainsi que leurs différents modes de pensée et de fonctionnement, il est possible de développer davantage de nouveaux concepts et de nouvelles idées. Ainsi, une meilleure intégration se traduit par des personnes plus heureuses. Chaque personne est dotée d'un cerveau unique, dont les forces et le fonctionnement varient, et il convient de s'en réjouir. Cette approche holistique est bénéfique pour tout le monde et nous permet d'apprendre les uns des autres, tout en donnant à chaque personne le sentiment d'être appréciée et intégrée.

4

Qu'est-ce qu'une approche neuroinclusive en matière d'élaboration de normes et comment est-il possible pour les spécialistes de l'élaboration de normes d'intégrer la neuroinclusivité de façon régulière?

Une approche neuroinclusive dans l'élaboration des normes commence par l'intégration des personnes neurodivergentes dans la conversation. Avant de pouvoir réaliser toute action neuroinclusive, il est nécessaire de considérer et de comprendre un large éventail d'expériences et de besoins.

Ensuite, nous devons établir des normes en gardant à l'esprit que les produits et services à développer doivent être faciles à utiliser et profiter à un plus grand nombre de personnes, et qu'ils peuvent se présenter sous différentes formes en fonction du contexte. Par exemple, un site Web proposé dans différents formats ou un produit qui offre une plus grande variété d'options en matière d'utilisation. Il faut bien comprendre que, le plus souvent, cette approche ne s'appliquera pas à tous les cas de figure.

Enfin, il faudra régulièrement procéder à des évaluations et recueillir les commentaires d'un plus grand nombre de personnes inclusives, afin de s'assurer que les efforts déployés en faveur de la neuroinclusivité sont effectivement mis en œuvre. Le fait de rester à jour, de nous adapter et de nous impliquer en permanence garantit que notre compréhension du cerveau et ce qui convient le mieux à chaque individu soient en constante évolution. Ainsi, les normes resteront inclusives. En adoptant toutes ces approches, nous avons l'assurance que les normes élaborées sont équitables, accessibles et utiles pour tout le monde, quel que soit le mode de fonctionnement de leur cerveau.

REGARD SUR L'AVENIR

Lors de l'élaboration de normes, il convient de garder à l'esprit la facilité d'utilisation. Il faut d'abord déterminer si les normes s'appliqueront à différents groupes démographiques, puis réfléchir à différents formats et différents objectifs qui pourraient faciliter l'utilisation du matériel par un plus grand nombre de personnes. L'inclusion dans l'élaboration de normes est essentielle pour assurer l'amélioration continue des produits, des services et des espaces utilisés par l'ensemble de la population.



Nous vous invitons à consulter l'entretien avec Randi en format vidéo. Vous pouvez également lire le compte-rendu d'un autre entretien et ainsi obtenir le point de vue d'une autre personne qui travaille à l'élaboration de normes.



[Regardez l'interview vidéo avec Randi MacAlpine](#)



Adopter un point de vue neuroinclusif dans l'élaboration de normes

Entretien avec une personne responsable de l'élaboration de normes



Faites la connaissance de Tracy White

Tracy est une artiste, chercheuse, écrivaine et fonctionnaire autiste. Elle a notamment travaillé dans le domaine de l'élaboration et de l'analyse des règlements et des politiques. Elle a également siégé à plusieurs comités techniques, notamment le Comité de normes en transports de Normes d'accessibilité Canada. Plus récemment, Tracy a occupé le poste de chercheuse principale dans le cadre d'un projet pilote de soins intermédiaires pour les personnes en situation d'itinérance ou de logement précaire à la suite d'une hospitalisation pour traitement psychiatrique.

Afin d'améliorer la qualité de vie des personnes comme elle, Tracy s'appuie sur l'expérience vécue pour orienter l'élaboration de normes. Elle est persuadée que favoriser une meilleure compréhension des besoins en matière de santé mentale est essentiel, puisque notre système n'a pas l'habitude d'être pensé pour s'adapter à des modes de fonctionnement cognitif différents. Selon elle, l'éducation à la neurodivergence, à la neurodiversité et à la neuroinclusion est la première étape à franchir pour changer fondamentalement ce système.

Découvrez le point de vue de Tracy sur la manière dont la neuroinclusion peut être prise en compte de manière plus active lors de l'élaboration de normes afin de bénéficier au plus grand nombre de personnes, de styles d'apprentissage et d'expériences.

QUESTIONS ET RÉPONSES

1

Que signifient la neurodiversité, la neurodivergence et la neuroinclusivité en matière d'élaboration de normes?

La neurodiversité, la neurodivergence et la neuroinclusion sont des termes relativement nouveaux dans le domaine de l'élaboration des normes, mais leur signification est extrêmement pertinente pour la création de normes inclusives. Je pense qu'il est essentiel que les spécialistes de l'élaboration de normes définissent explicitement ces termes afin d'éliminer toute ambiguïté quant à leur signification par rapport au produit, au service ou à l'espace auquel les normes s'appliquent.

2

Ma deuxième question du jour est la suivante : quel rôle jouent les organismes de normalisation dans nos efforts pour mettre en place des produits, des services et des espaces plus neuroinclusifs?

Les organismes de normalisation jouent un rôle essentiel dans les efforts visant à créer des produits, des services et des espaces neuroinclusifs, car ils fixent les critères auxquels les organisations doivent ensuite se conformer pour intégrer la neurodivergence dans la conception de leurs produits, services et espaces. De plus, avoir des spécialistes de l'élaboration de normes qui vivent personnellement avec la neurodivergence ou consulter des personnes neurodivergentes lors de l'élaboration des normes permet de tenir compte de l'expérience vécue tout au long du processus.

3

Pourquoi est-il important de privilégier la neuroinclusivité lors de l'élaboration des normes, et quels sont les avantages d'une telle démarche?

Accorder la priorité à la neuroinclusion lors de l'élaboration de normes ne profite pas seulement aux personnes neurodivergentes, mais aussi à l'ensemble de la population, car cette approche rend les produits, les services et les espaces qui nous entourent accessibles au plus grand nombre. Historiquement parlant, les personnes neurodivergentes n'ont jamais été prises en compte dans la conception des produits, des services et des espaces. Le fait de prioriser la neuroinclusion aujourd'hui et d'impliquer les voix neurodivergentes dans l'élaboration de normes garantit une uniformisation du recours à une approche neuroinclusive à l'avenir.

4

Qu'est-ce qu'une approche neuroinclusive en matière d'élaboration de normes et comment est-il possible pour les spécialistes de l'élaboration de normes d'intégrer la neuroinclusivité de façon régulière?

Une approche neuroinclusive de l'élaboration des normes consiste à impliquer des personnes neurodivergentes au sein des équipes d'élaboration de normes et à fournir des moyens accessibles pour les utilisatrices et utilisateurs du grand public de donner leur avis sur les principes généraux ou même sur les ébauches de normes. Maintenir un dialogue ouvert et transparent, tant lors de l'élaboration des normes qu'après leur mise en œuvre, favorise l'établissement de relations positives entre les spécialistes de l'élaboration de normes et les personnes concernées par ces normes au quotidien.

REGARD SUR L'AVENIR

Chaque personne a une façon différente de communiquer et de comprendre le monde. Afin de servir correctement la population, les normes doivent répondre à d'importants critères d'inclusivité et tenir compte de différentes situations de handicap et de différents modes de fonctionnement cognitifs. Nous vous encourageons vivement à faire en sorte que les personnes neurodivergentes puissent participer activement à la conversation.



Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à regarder nos entretiens vidéo avec une autre personne qui travaille à l'élaboration de normes afin d'obtenir un point de vue différent sur la neuroinclusion dans ce domaine.



[Regardez l'interview vidéo avec Randi MacAlpine](#)

This project has been made possible by
Ce projet a été rendu possible grâce à



Accessibility Standards
Canada

Normes d'accessibilité
Canada

 Carleton University | Accessibility Institute



Adopter un point de vue neuroinclusif dans l'élaboration de normes

Revoir nos pratiques

Les personnes neurodivergentes au Canada et dans le monde entier sont confrontées à un large éventail d'obstacles en éducation, en emploi et au quotidien. Historiquement, les politiques, les pratiques et les environnements bâties ont été conçus en tenant compte des besoins des personnes neurotypiques seulement, excluant ainsi de nombreuses personnes qui ont d'autres façons d'apprendre et de percevoir le monde.

Nos recherches et les travaux qui en découlent visent à favoriser une meilleure connaissance et compréhension des avantages de la prise en compte de la neuroinclusion lors de l'élaboration de normes. Dans ce document, nous présentons les cinq pratiques que nous recommandons à toutes les personnes impliquées dans l'élaboration de normes d'appliquer dans le cadre de leur travail.

COMMENT AVONS-NOUS ÉLABORÉ CES PRATIQUES RECOMMANDÉES?

Ces pratiques sont issues de nos recherches, nos analyses documentaires, nos études sur l'environnement, nos consultations et nos entretiens avec des spécialistes de l'élaboration des normes et des membres de la communauté des personnes neurodivergentes. Nous avons organisé :

75



Consultations avec des personnes neurodivergentes au Canada concernant les obstacles auxquels elles sont confrontées dans la vie de tous les jours, ainsi que les éléments qui facilitent leur vie.

14



Consultations avec des personnes travaillant dans le domaine de l'élaboration de normes afin d'obtenir leur avis sur le développement de ces pratiques recommandées et la compilation de ressources.

En intégrant les cinq pratiques recommandées dans votre processus d'élaboration de normes, vous pouvez contribuer à repérer, à supprimer et à prévenir les obstacles à l'accès, à l'apprentissage et à la participation que de nombreuses personnes rencontrent chaque jour.

CONSULTEZ NOS PRATIQUES RECOMMANDÉES :

1

Utiliser l'éducation pour renforcer la sensibilisation, réduire la stigmatisation, éliminer les barrières comportementales et ajuster les attentes des personnes neurotypiques quant à la neurodivergence, le tout dans le but d'accroître la neuroinclusion.

Afin de créer un environnement plus inclusif et plus compréhensif pour les personnes neurodivergentes dans le cadre des processus d'élaboration de normes, nous recommandons de :

1. Mettre en œuvre des programmes d'éducation et de formation sur la neurodivergence pour les personnes impliquées dans l'élaboration de normes.
2. Consulter les personnes neurodivergentes.
3. Favoriser l'empathie et la compréhension.
4. Diffuser des ressources éducatives clés.
5. Utiliser un langage inclusif et consciencieux.

2

S'assurer que des voix diverses et neurodivergentes participent à la recherche et à l'élaboration de normes.

Pour favoriser des processus plus inclusifs et plus représentatifs qui répondent mieux aux besoins et aux expériences des personnes neurodivergentes, nous recommandons de :

1. Recruter des personnes neurodivergentes pour siéger aux comités techniques.
2. Solliciter l'avis des personnes neurodivergentes lors de l'examen public.
3. Promouvoir la diversité parmi les créateurs de normes.

3

Réduire l'ambiguité dans les communications, processus et procédures.

Pour obtenir des processus et des résultats plus inclusifs et plus accessibles qui réduisent efficacement les barrières pour les personnes neurodivergentes, entre autres, nous recommandons de :

1. Créer des normes simples, flexibles, transparentes et faciles à comprendre.
2. Adopter des principes de conception universelle et inclusive.
3. Tenir compte des différents styles de communication.
4. Simplifier les documents destinés au public et aux comités d'élaboration de normes
5. Fournir des instructions claires en utilisant une conception visuelle accessible et un langage simple.
6. Distribuer les documents de travail à l'avance et partager les ordres du jour écrits avant et après les réunions.
7. Désigner du personnel de soutien chargé d'apporter son aide tout au long du processus d'élaboration de normes.

4

Tenir compte des besoins sensoriels des personnes neurodivergentes et y répondre.

Pour créer des environnements plus inclusifs qui soutiennent et favorisent le bien-être et la participation de l'ensemble des utilisateurs et utilisatrices, nous recommandons de :

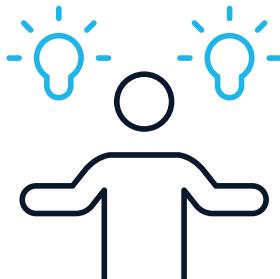
1. Repenser les environnements bâtis pour tenir compte des besoins sensoriels.
2. Concevoir des espaces calmes, dépourvus d'aspérités sensorielles et offrant un minimum de stimulation.

5

Concevoir de manière proactive et répondre aux besoins des personnes neurodivergentes.

Afin de prendre en compte les besoins diversifiés des personnes neurodivergentes, tant dans le contenu des normes que lors de l'élaboration de celles-ci, nous recommandons de :

1. Favoriser la participation des personnes neurodivergentes et faire preuve de flexibilité.
2. Proposer des accommodements sans obstacle à franchir.
3. Accepter et encourager l'utilisation des ressources personnalisées requises par différentes personnes pour naviguer dans la société.
4. Concevoir en gardant à l'esprit, dès le départ, les expériences, les besoins et les forces des personnes neurodivergentes.



CONTINUER À S'INFORMER SUR LA NEUROINCLUSION

Nous vous recommandons de vous familiariser avec les concepts de neuroinclusion, de neurodivergence et de neurodiversité avant d'entamer votre processus d'élaboration de normes. S'éduquer constamment est essentiel pour mieux comprendre l'espace et l'importance que doit revêtir la neuroinclusion dans votre travail. Nous vous encourageons à poursuivre votre apprentissage de la neuroinclusion en écoutant activement les points de vue d'autrui.



Adopter un point de vue neuroinclusif dans l'élaboration de normes

Créer des normes plus inclusives et plus accessibles

Vivre avec la neurodivergence signifie avoir un esprit qui fonctionne différemment des normes sociétales. La neurodivergence affecte environ 20 % de la population canadienne et réfère à un ensemble de situations neurologiques telles que l'autisme, le TDAH et la dyslexie.

Ces personnes peuvent être confrontées à de nombreux obstacles en éducation, en emploi et au quotidien. Pourtant, les handicaps et les identités issues de la neurodivergence sont pour la plupart invisibles, ce qui signifie que les obstacles reliés peuvent être négligés dans le processus d'élaboration de normes.

LES GRANDS ESPRITS PENSENT DIFFÉREMENT

Cette fiche de conseils est conçue pour aider les responsables de l'élaboration de normes à faire de la neuroinclusion une considération de routine dans leur travail sur tous les types de normes.

Téléchargez les trois fiches d'information suivantes pour obtenir des informations utiles sur la neuroinclusion, les termes connexes et leur importance dans l'élaboration des normes.



[Comprendre la neuroinclusion](#)



[Apprendre des informations importantes sur la neuroinclusion](#)



[Revoir nos pratiques](#)

VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR OBTENIR DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES QUI VOUS AIDERONT À :

- Repérer les lacunes actuelles en matière d'accessibilité et d'inclusion de votre processus d'élaboration de normes.
- Tirer parti des réseaux et des communautés déjà en place pour trouver des personnes neurodivergentes prêtes à participer à votre processus d'élaboration de normes.
- Proposez une formation à votre équipe afin d'accroître la connaissance et la compréhension de la neurodivergence.



5 ÉTAPES POUR UN PROCESSUS D'ÉLABORATION DE NORMES PLUS SENSIBLE À LA NEURODIVERGENCE.

En adoptant une approche neuro-inclusive dans votre processus d'élaboration de normes, vous donnez la possibilité au plus grand nombre de personnes possible d'apporter leur voix, leurs idées, leur travail et leur valeur à notre société. Vous contribuez à éliminer les obstacles qui empêchent la pleine et égale participation de nombreuses personnes à la vie en société.



1. PLANIFICATION ET DÉFINITION DU CHAMP D'APPLICATION

Tâche: S'assurer que les perspectives neurodivergentes soient prises en compte dès le début du processus de planification.

Action: Intégrer des personnes neurodivergentes dans l'équipe de planification et les consulter sur toutes les décisions relatives à la définition du champ d'application.



2. RECHERCHE ET ÉBAUCHE

Tâche: Sélectionner les méthodes de recherche qui permettent de recueillir des informations sur les personnes neurodivergentes.

Action: Élaborer des sondages, réaliser des entretiens et organiser des groupes de discussion qui ciblent particulièrement les populations neurodivergentes.



3. CONSULTATION ET EXAMEN

Tâche: Rendre le processus de consultation accessible aux personnes neurodivergentes.

Action: Prévoir plusieurs moyens pour permettre aux personnes intéressées de donner leur avis (par exemple, par écrit, verbalement ou visuellement) et veiller à ce que l'environnement soit adapté aux besoins sensoriels.



4. FINALISATION ET PUBLICATION

Tâche: Incorporer des caractéristiques d'accessibilité dans le document de normes final.

Action: S'assurer que le document est disponible dans plusieurs formats (par exemple, texte brut, audio et vidéo) et à ce qu'il respecte les normes d'accessibilité du Web.



5. MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

Tâche: Mesurer l'incidence des normes sur les personnes neurodivergentes.

Action: Établir des mesures pour évaluer l'inclusivité des normes et recueillir régulièrement les commentaires des utilisatrices et utilisateurs neurodivergents.

PERSPECTIVES PERSONNELLES ET MISE EN APPLICATION RELATIVE AU RÔLE

Au fur et à mesure que vous en apprenez davantage sur la neuroinclusion, notez vos principales idées et observations. Réfléchissez à la manière dont ces idées peuvent éclairer votre processus d'élaboration de normes.

Leçons apprises

1. _____
2. _____
3. _____

Réflexions relatives à votre rôle

Réfléchissez à votre propre rôle dans le processus d'élaboration des normes. Comment pouvez-vous intégrer la neuroinclusion dans le cadre de ce rôle? Quelles sont précisément les actions que vous pouvez entreprendre?

1. _____
2. _____
3. _____



CHAQUE PERSONNE PENSE DIFFÉREMENT

Notre objectif est de vous aider à créer des normes qui reflètent la diversité des besoins et des expériences de tout le monde, et ainsi bâtir des environnements dans lesquels chaque personne peut s'épanouir. En utilisant cette fiche de conseils et en réfléchissant activement à votre apprentissage, vous rendrez le processus d'élaboration de normes plus inclusif et plus accessible aux personnes neurodivergentes. Vous élaborez ainsi des normes plus ciblées et plus pertinentes en faisant appel à l'expérience des personnes neurodivergentes lors du processus de développement.

CONTINUER À APPRENDRE

1. Continuez à examiner et à appliquer les idées et les réflexions que vous avez notées.
2. Encouragez votre équipe à partager ses connaissances et ses expériences afin de renforcer la compréhension collective de la neuroinclusion.
3. Mettez cette fiche à jour au fur et à mesure que votre compréhension de la neurodivergence s'approfondit.
4. Intégrez la neuroinclusion dans le cycle permanent d'amélioration des processus afin de repenser la manière dont vous élaborez les normes, d'identifier les éléments qui doivent être modifiés et de procéder aux révisions nécessaires.
5. Continuez à vous informer et à informer votre équipe sur la neurodiversité et l'inclusion.
6. Partagez ces ressources, et vos connaissances croissantes sur la neuroinclusion, avec l'ensemble de la communauté des spécialistes de l'élaboration des normes.

Merci pour vos efforts pour en apprendre d'avantage et pour appliquer vos connaissances afin de soutenir un monde plus inclusif et accessible pour tous.